

∞ Pour disposer d'information afin de préserver ou de renforcer votre capital santé, accéder aux ressources locales, à vos droits et conforter le maintien de votre autonomie.

∞ Pour bénéficier de ces informations et découvrir les activités proposées aux séniors et ainsi lutter contre l'isolement

∞ Et échanger en toute convivialité !

L'accès à ces ateliers est **gratuit** pour les Personnes Agées de 60 ans et plus mais également pour leurs aidants familiaux

Résidence Autonomie
L'orée du Bois
Domaine du château
59287 LEWARDE
03.27.98.03.66



C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans notre résidence. L'ensemble de nos animations sont ouvertes gratuitement tout au long de l'année aux personnes de plus de 60 ans. Vous pouvez retrouver notre planning animation sur le site de Lewarde : www.ville-lewarde.fr

Si vous le souhaitez, nous pouvons venir vous chercher directement à votre domicile pour ces ateliers avec notre minibus, sans frais supplémentaire.

A bientôt,

Tout l'équipe de L'Orée du Bois



Reconnue d'utilité publique



Ateliers Bien Vivre Agé dans son quartier avec

La Résidence Autonomie L'Orée du Bois à LEWARDE



Mémoire

S'occuper de soi

Bien vieillir

Santé

Accès aux droits

Sécurité et Bien Etre



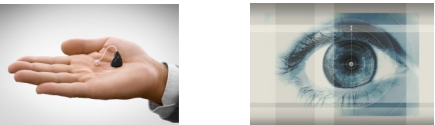




Nord
le Département

Les ateliers, d'accès gratuit, auront lieu les Après-Midis de 15H00 à 17H00

Avec inscription préalable pour la gestion des places auprès de la

Résidence Autonomie L'orée du Bois — Domaine du château - 59287 LEWARDE - Tel : 03.27.98.03.66

Dates	Thèmes
<p>Mardi 30 avril 2019</p> 	<p>Vie à domicile et avancée en âge, aide ménagère ou aide à domicile ? De quels dispositifs et financements peut-on disposer (caisses de retraite, département du Nord, autofinancement etc...)</p> <p>Conseils personnalisés et individualisés possibles en fin d'atelier</p>
<p>Vendredi 24 mai 2019</p> 	<p>Redécouvrez avec une diététicienne, la place des nutriments, les priorités à donner et le plaisir à déguster</p> <p>Convivialité assurée !</p>
<p>Mardi 18 juin 2019</p> 	<p>Équipements auditifs, équipements visuels comment bénéficier du zéro reste à charge ?</p> <p>Bénéficiez d'un dépistage visuel et d'un dépistage auditif gratuits avec un opticien et un audioprothésiste</p>  <p>Une mutuelle du</p> 

Les ateliers sont animés par des spécialistes des sujets traités : infirmières, diététiciennes, opticiens, audioprothésistes — travailleurs sociaux et

